

Communiqué de presse
St Maurice, le 17 mai 2021

Nouvelle campagne contre les discriminations et violences subies par les personnes LGBT+ : « Face à l'intolérance, à nous de faire la différence »

À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, ce 17 mai, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et Santé publique France s'associent pour lancer une campagne de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et identité de genre et leur impact sur la santé. Cette campagne, acte 1 du Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti LGBT+, lancé le 14 octobre 2020, vise à diminuer les actes de discrimination et de violence dont sont victimes les personnes LGBT et à favoriser une meilleure acceptation des minorités sexuelles au sein de la société : « Face à l'intolérance, à nous de faire la différence ».

Un encouragement à la tolérance et un pas vers l'acceptation totale

L'indignation face aux discriminations, bien que mobilisatrice sur le plan émotionnel, ne suffit plus à faire évoluer les représentations et les comportements. C'est pourquoi, les pouvoirs publics lancent aujourd'hui une vaste campagne avec **une approche positive et inclusive**. Son objectif est de montrer **la diversité des sexualités et des identités de genre et de valoriser leur acceptation** pour **susciter davantage l'adhésion de tous les publics**. A partir du 17 mai et pendant 3 semaines, la campagne « **Face à l'intolérance, à nous de faire la différence** » se déploiera sur tous les canaux (TV, VOL, affichage, print, digital avec le **#JeFaisLaDifférence**) avec la volonté d'aller à la rencontre de tous les Français.

Le principe créatif du film de la campagne s'appuie sur la chanson "**Nous les amoureux**", hymne à l'amour réprimé des couples homosexuels. En 120 secondes, le film met en scène l'avancée de la société sur la question des sexualités plurielles et célèbre le quotidien des personnes LGBT+ intégrées dans une France acceptante ([voir la vidéo](#)). En fin de spot, un message invite les spectateurs à consulter le nouveau site [Questionsexualité.fr](#) qui donne accès à une information de référence sur la sexualité et traitera des questions de discrimination.

Pour le digital, une série de podcasts intitulée « Et alors », a été produite pour une diffusion sur les réseaux sociaux. Ces podcasts recueillent des témoignages qui montrent comment le cheminement du cercle familial proche vers l'acceptation d'une personne LGBT peut être plus ou moins rapide ou plus ou moins compliqué. Il est, dans tous les cas, crucial pour les personnes.

Le dispositif sera complété par **l'activation de partenariats** touchant de nombreux publics et secteurs : professionnels de santé, milieu du travail, entourage familial, et avec des actions fortes menées dans le milieu scolaire et universitaire et le milieu du sport.

Parce que les conséquences des discriminations sur la santé sont lourdes et préjudiciables pour l'ensemble de la société, il est primordial de se mobiliser : « **Face à l'intolérance, à nous de faire la différence** ».

Les discriminations, un enjeu de santé publique

Aujourd'hui, malgré des avancées en termes de droits et une meilleure acceptation sociale, les expériences discriminatoires et les violences en raison de l'orientation sexuelle ou identité de genre sont nombreuses. En 2019, 35 % des personnes LGBT ont fait l'expérience d'au moins une forme de discriminations au cours de leur vie en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre¹. Ces discriminations et violences affectent la santé des personnes qui les subissent de manière globale (physique et mentale).

¹ Panorama de la société 2019 : les indicateurs sociaux de l'OCDE. Chapitre 1. Le défi LGBT : comment améliorer l'intégration des minorités sexuelles et de genre ? OCDE, 2019. <https://www.oecd.org/fr/els/soc/SaG2019-chapitre1-Eclairage-LGBT.pdf>

Santé publique France dresse aujourd'hui un **panorama des impacts de ces discriminations sur la santé à partir d'une [synthèse de la littérature](#)** et d'un numéro spécial du [BEH](#) et le constat est sans appel. Les conséquences sont nombreuses en termes de troubles psychologiques et identitaires, de consommations de substances psychoactives, de santé sexuelle dégradée, de difficultés de dialogue avec les professionnels de santé et de renoncements aux soins.

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : « *Les discriminations, l'invisibilisation, les violences et la haine anti-LGBT+ demeurent des réalités inacceptables dans notre pays. Œuvrer pour une société plus inclusive et plus protectrice passe, entre autres, par un changement des mentalités. Fruit de la coopération entre Santé Publique France et la DILCRAH, la campagne que nous lançons aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, répond à l'objectif de sensibilisation que le Gouvernement s'est fixé via le Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023. À travers cette campagne plurielle grand public, axée sur les enjeux de santé, notre objectif est de contribuer au respect des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres en leur garantissant une juste reconnaissance et une juste place dans notre société, avec en ligne de mire s'assurer qu'elles soient des citoyennes et des citoyens à part entière.* »

Sophie Elizeon, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT déclare : « *La campagne : « Face à l'intolérance, à nous de faire la différence » était tout à la fois attendue et nécessaire. La DILCRAH s'y associe fièrement. Cette première campagne nationale contribue à renforcer la fraternité, qui est notre meilleure alliée face à la haine et aux violences anti-LGBT. A chacun de se l'approprier et de faire la différence ».*

Pr Geneviève Chêne, Directrice générale de Santé Publique France déclare : « *Les discriminations ont des répercussions délétères et durables sur la santé physique et mentale des personnes en termes de troubles psychologiques et identitaires, de consommations de substances psychoactives, de santé sexuelle dégradée, de difficultés de dialogue avec les professionnels de santé et de renoncements aux soins. C'est un enjeu majeur de santé publique et d'égalité, il est primordial que nous soyons tous mobilisés. C'est tout le sens de notre campagne : « Face à l'intolérance, à nous de faire la différence ».*

Quelques chiffres et faits :

- Deux fois plus d'épisodes dépressifs caractérisés (EDC) et trois fois plus de tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois chez les lesbiennes, les gays et les bisexuel-le-s que chez les hétérosexuel-le-s. (Baromètre Santé publique France 2017).
- Plus de la moitié (56%) des personnes transgenres interrogées via les réseaux sociaux en 2014 déclarait avoir fait une dépression suite à des actes transphobes et 18% une tentative de suicide.
- La non acceptation par la sphère familiale de l'homo-bisexualité contribue à altérer l'état de santé mentale des femmes cisgenres homosexuelles ou bisexuelles
- La question de l'orientation sexuelle est peu abordée en consultation de médecine générale : 49% des lesbiennes et 40% des homosexuels masculins n'ont jamais parlé de leur orientation sexuelle à leur médecin. Cette absence de communication ne permet pas de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes LGBT en termes de dépistage et de vaccination par exemple.
- Une personne sur quatre déclarait avoir renoncé à voir un médecin au cours des 12 derniers mois de crainte d'être discriminée du fait de sa « transsexualité ».

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Retrouvez-nous sur     

Cabinet de la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr